

**PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MICROBIOLOGIE, INFECTIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
LE 29 septembre 2017,
LOCAL G1015, PAVILLON ROGER GAUDRY, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION et Adjointes PRÉSENTS :

Sean Giacomucci, Najah ElJamal, Larbi Mokhtari, Marc Khoury, Marion Sarrias, Terri Beauchamp-Laplante, Alexi Kafando, Marion Sarrias

SE SONT EXCUSÉS OU SONT ARRIVÉS EN RETARD:

Marion Pardons, Rebecca Panes, Jeremy Ferreira Barbosa, Rachel Arcand, Antoine Sabourin Mohammed Moulefra Gaël Francis Muanamputu, Karine Dufresne Antony Homsj, Marie-Eve Brien, Chenal Martin, Laurianne Morin, Marc-Antoine Vézina.

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 38 sur un total de 367 membres.

AGE_AGEMIIUM-1-0

OUVERTURE

AGE_AGEMIIUM-1-0

Benoit Dumas se propose comme président de séance et propose Larbi Mokhtari comme secrétaire. La proposition est appuyée par Najah ElJamal et Terri Beauchamp-Laplante.
Le Président de séance est donc Benoit Dumas et le secrétaire de séance est Larbi Mokhtari.

Le *quorum* est constaté à 17h27.

Le bureau exécutif propose l'ouverture.

Que la séance soit ouverte.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Le Président présente l'ordre du jour suivant :

1. Changement du Logo
2. Modification de la Charte
 - 2.1. Raisons des modifications
 - 2.2. Liste des changements apportés
3. Incorporation des Internes en Médecine affiliés au département
4. Bilan du Premier Bureau
5. Divers
6. Levée de la réunion

La proposition est appuyée par Larbi Mokhtari et Sean Giacomucci et l'ordre du jour est donc adopté.

Le président présente le nouveau logo pour validation et propose si un membre de l'assemblée souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la validation du nouveau logo est donc adoptée.

Le président propose la modification des articles 22a, 22b et 22c de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification des articles 22a, 22b et 22c de la charte est adoptée.

Le président propose la modification de l'article 28 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification de l'article 28 de la charte est adoptée.

Le président propose la modification de l'article 33 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification de l'article 33 de la charte est adoptée.

Le président propose la modification de l'article 25 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification de l'article 25 de la charte est adoptée.

Le président propose la modification de l'article 26 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification de l'article 26 de la charte est adoptée.

Le président propose la modification de l'article 32 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification de l'article 32 de la charte est adoptée.

Le président propose la modification de l'article 31 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification de l'article 31 de la charte est adoptée.

Le président propose la modification de l'article 32 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification de l'article 32 de la charte est adoptée.

Le président propose la modification de l'article 57 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la modification de l'article 57 de la charte est adoptée.

Le président propose la suppression de l'article 108 de la charte et demande à l'assistance si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite, la suppression de l'article 108 de la charte est adoptée.

Le président demande s'il y a une question concernant la charte, personne n'a souhaité poser de question.

Le président propose l'incorporation des étudiants au programme de microbiologie et maladies infectieuses, programme rattaché au département de microbiologie, infectiologie et immunologie. Le

président demande si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote, personne ne souhaite ne le souhaite.
La proposition est donc adoptée.

Le président passe au point « Bilan du premier bureau » et donne la parole à Sean Giacomucci afin de présenter le bilan. Sean Giacomucci présente une partie du bilan et laisse Marion Sarrias expliquer les réalisations de la 5^e journée de la recherche. Enfin, Sandrine Robert présente le déroulement des initiations 2017.

Sean Giacomucci reprend la parole et explique le système parrain/marraine mis en place par l'AGEMIIUM.

Le président de l'assemblée demande alors à l'assistance s'il y a des questions. Isabelle Turcot lève la main et le président lui donne la parole. Isabelle Turcot souhaite des renseignements concernant l'avancement du projet d'ouvrir une cafeteria pour les étudiants du département. Sean Giacomucci lui répond et explique la difficulté d'obtention d'un local assez grand au sein du pavillon Roger-Gaudry mais que le projet est toujours d'actualité.

Le président reprend la parole et demande s'il y a d'autres questions. Une étudiante lève la main et le président lui donne la parole. L'étudiante veut des renseignements concernant le bal des finissants et souhaite savoir s'il sera organisé avec les autres étudiants de biologie membres de l'association AEBUM. Sean Giacomucci prend la parole pour lui répondre et lui explique que ce sera bien l'AGEMIIUM qui organisera son propre bal des finissants et qu'un comité est en cours de formation.

Le président reprend la parole et demande s'il y a d'autres questions. Yanni Malagardis lève la main et le président lui donne la parole. Yanni Malagardis souhaite savoir si des « goodies » à l'effigie de l'AGEMIIUM sont prévus, et Sean Giacomucci lui répond par l'affirmative.

Le président reprend la parole et demande s'il y a d'autres questions. Personne ne souhaite poser de question.

Le président propose l'adoption du point « divers. De l'ordre du jour et demande si quelqu'un souhaite l'organisation d'un vote. Personne ne lève la main, le point est alors adopté.

Le président propose la levée de la 2^e assemblée générale extraordinaire et est appuyé par Marion Sarrias et Marc Khoury. L'assemblée est levée.



Larbi Mokhtari, secrétaire de séance

Fait le 29 septembre 2017 , à Montréal.